

Domaine Santé

Filière Sage-femme

Préparation à la naissance et à la parentalité (PNP)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.3015.F.20

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type :

☒ Module obligatoire☐ Module optionnel obligatoire☐ Module optionnel☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie :

☒ Module principal
Core course☐ Module lié au module principal
Related course☐ Module facultatif ou complémentaire
Minor course

Niveau :

☐ Module de base☐ Module d'approfondissement☐ Module avancé

Organisation temporelle :

☐ Module sur 1 semestre☒ Module sur 2 semestres☒ Semestre d'automne☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

Temps de cours : 65 h

Temps de travail personnel encadré : 31 h

Temps de travail personnel individuel : 30 h

2. Prérequis

☒ Avoir validé au moins deux des quatre modules ci-dessous :

Naissance et parentalité 3 - De la grossesse à l'accouchement en situation complexe 1 - Femmes et santé en gynécologie - De la grossesse à l'accouchement en situation complexe 2

☐ Avoir validé le/les modules☐ Avoir suivi le/les modules☐ Pas de prérequis☒ Autres :

Avoir validé tous les stages précédents avec une tolérance d'un maximum de 12 semaines de stage non réalisées.

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)☒ Rôle d'expert☒ Rôle de manager☒ Rôle d'apprenant et de formateur☒ Rôle de communicateur☒ Rôle de promoteur de la santé☒ Rôle de professionnel☒ Rôle de collaborateur**Compétences principales visées** (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

Compétence Ab1 :

- Elles/ils prennent des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes

Compétence Bb1 :

- Elles/ils pratiquent une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.

Compétence Bb2 :

- Elles/ils accompagnent la femme, le partenaire, le fœtus, le nouveau-né ou la nouveau-née, le couple et la famille dans la continuité, pendant les périodes de préconception, de grossesse, durant l'accouchement, les suites de couches, le post-partum et l'allaitement.

Compétence Bb4 :

- Elles/ils utilisent les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'expriment dans un langage accessible et emploient de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

Compétence Cb1 :

- Elles/ils conduisent une collaboration professionnelle et interprofessionnelle efficiente dans le champ socio-sanitaire en tenant compte des compétences de chacun pour une offre en soin optimale auprès des femmes, des enfants et de la famille, tout en affirmant leur rôle professionnel.

Compétence Db1 :

- Elles/ils dirigent et organisent avec efficacité et efficience les ressources humaines, logistiques, financières et administratives à leur disposition afin d'offrir des prestations optimales à la femme, à l'enfant et à la famille, à l'équipe interdisciplinaire et à la société.

Compétence Db2 :

- Elles/Ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

Compétence Eb1 :

- Elles/Ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

Compétence Eb2 :

- Elles/Ils encouragent la femme et la famille à être responsables de leur propre santé et de celle de leurs enfants et en renforcent leurs aptitudes propres.

Compétence Eb3 :

- Elles/Ils participent à des programmes de promotion de la santé et de prévention.

Compétence Fb1 :

- Elles/Ils analysent et conçoivent leur propre processus de formation en argumentant, en questionnant, et en ancrant leurs décisions dans des données probantes pertinentes et spécifiques à la profession.

Compétence Fb4 :

- Elles/Ils portent individuellement et collectivement un regard critique et réflexif sur la pratique professionnelle actuelle. Elles/Ils en identifient les questionnements, en détectent les lacunes et contribuent en permanence au développement de la profession.

Compétence Gb1 :

- Elles/Ils assument une responsabilité éthique dans des contextes socio-économiques et politiques variés et sont garant-e-s de la qualité de leurs prestations en faveur des femmes, des enfants et des familles.

Compétence Gb2 :

- Elles/Ils déterminent leurs actions à l'intérieur d'un cadre légal, reconnaissent et énoncent les limites de leurs compétences propres. Elles/Ils détectent les situations qui nécessitent une collaboration professionnelle avec d'autres acteurs et actrices du système de santé.

Compétences Gb4 :

- Elles/Ils défendent, auprès d'un large public, l'importance de leur profession et de son évolution. Elles/Ils s'engagent pour une pratique compétente et de haute qualité, adaptée aux besoins des femmes et des familles.

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Interventions professionnelles – D1 | ☒ Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | ☐ Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| ☒ Professions, institutions et organisations – D2 | ☐ Sciences de la santé – D5 | ☒ Projet de formation et projet – D7 |
| ☒ Individus, cultures et sociétés – D3 | | professionnel |

Objectifs généraux du module. A la fin du module les étudiant-es seront capables de :Objectifs en lien à la PNP :

- Organiser et construire un cours complet de PNP :
 - En définissant des objectifs spécifiques pour chaque séance à partir des objectifs généraux nommés par l'enseignante,
 - En s'appuyant sur les besoins de la population cible,
 - En définissant des moyens variés et pertinents pour chaque objectif,
 - En adaptant les contenus aux objectifs et moyens définis,
 - En adaptant les contenus aux futurs parents
 - En construisant des contenus basés sur des connaissances périnatales actualisées
- Accueillir les participants d'un groupe de PNP de manière personnalisée et en adoptant une posture professionnelle
- Animer les échanges d'informations et d'expériences sur les thèmes traités en créant un environnement facilitateur
- Axer son intervention dans un but de promotion de la santé
- Accompagner les couples dans la construction d'un projet de naissance
- Placer son intervention au sein d'un réseau de soins
- Intégrer la dimension subjective du corps dans l'accompagnement
- Intégrer quelques exercices simples de yoga pour femmes enceintes dans leurs cours de PNP
- Evaluer l'impact du cours donné

Objectifs en lien à la relation professionnelle :

Lors de situations périnatales complexes, l'étudiant(e) est capable de :

- Analyser la situation en portant un regard sensible et pertinent et en faisant preuve de bonnes capacités d'auto-évaluation
- D'apporter un soutien émotionnel – de mener un entretien pré et post-natal – de coordonner un réseau de soins à un niveau de pré-maîtrise. (cf doc objectifs_Relation/parentalité_2016.pdf)

Objectifs en lien aux médecines alternatives : l'étudiant(e) est capable de :

- de comprendre les particularités de la recherche scientifique dans ce domaine
- de pouvoir échanger et argumenter de manière distanciée auprès de ses collègues sages-femmes et autres professionnels de la santé, des intérêts et risques de ces médecines
- de comprendre les besoins et d'orienter une femme manifestant de l'intérêt pour l'acupuncture, l'homéopathie, l'aromathérapie, de la méthode N'raïdo et/ou l'ostéopathie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus et formes d'enseignement :

- Apports théoriques : Histoire de la préparation à la naissance et tendances actuelles ; principes généraux et fondements de l'éducation à la santé et promotion de la santé en lien avec la PNP ; Revue de littérature ; méthodes, moyens et outils pédagogiques.
- Apports théoriques : La recherche scientifique dans le champ des médecines alternatives. Introduction à l'aromathérapie, à l'homéopathie, à l'acupuncture et à l'ostéopathie
- Travail de groupe : Mise en lien des différents concepts nécessaires à l'élaboration d'un cours de PNP : Maternité, parentalité, accompagnement centré sur la personne, *empowerment*, projet de naissance ; Besoins des femmes, des couples et objectifs de la PNP ; partages de points de vue, construction et analyse du rôle professionnel de la sage-femme responsable d'un cours de PNP.
- Travail corporel = Yoga, synthèse de l'enseignement « Accompagnement corporel en maternité » et élaboration à partir de compétences acquises : travail entre pairs, jeux de rôles et proposition et animation par les étudiants d'un travail corporel susceptible d'être proposé à des femmes enceintes et à leur accompagnant.
- Supervision : le groupe classe (4h) et de petits groupes d'étudiants (par 4 lors de cours en MBCP) bénéficieront d'une supervision personnalisée au début du semestre 6
- Construction d'un classeur de PNP = Moyens pédagogiques divers : Discussion, analyse de situations, jeux de rôles, travail individuel, en petits groupes et en groupes afin d'élaborer un support de cours (dossier complet) de PNP.
- Séminaire - Relation : les situations relationnelles complexes
- Ateliers pratiques : 1) Le portage du bébé 2) le massage du bébé

Exigences de fréquentation :

80% de taux de présenciel ou en distanciel est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présenciel ou en distanciel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratiques - Pratique réflexive – Accompagnement (travail) corporel – Relations professionnelles.

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présenciel ou distanciel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur trois parties :

- Dossier PNP : Création d'un support de cours de préparation à la naissance sous la forme d'un dossier complet (classeur + format électronique). Prérequis : avoir satisfait aux exigences de fréquentation nommées ci-dessus. La validation de cette étape est un prérequis aux étapes B et C. Délai de rendu du dossier A : Semaine 2 au plus tard (ou plus tôt selon date de la 1ère séance donnée au couple).
- Animation d'un cours de préparation à la naissance et à la parentalité (5 à 6 x 1,5 heures au maximum) sous la supervision à distance de la responsable de module. Cette partie n'est pas notée en elle-même et est validée en terme d'acquis ou de non acquis
- Evaluation orale de l'impact du cours donné et autoévaluation : Pré-requis : avoir passé les étapes A et B. Entretien à fixer avant la semaine 25 avec la responsable de module.

Les parties A et C doivent être validées pour elles-mêmes. La partie B doit avoir été effectuée.

L'étudiant-e ne peut pas animer un cours de PNP s'il n'a pas rendu son dossier (partie A) et reçu l'aval de la responsable de module.

L'étudiant ne peut pas se présenter à l'évaluation orale (partie C) s'il n'a pas animé un cours de PNP (partie B).

La note 1) correspond aux points de la partie A.

La note 2) correspond aux points de la partie C.

Le total des points de la note 1) et de la note 2) déterminent la note finale en fonction de la pondération ci-dessous :

Pondération :

- La note 1) compte pour 75 % de la note finale.
- La note 2) compte pour 25 % de la note finale.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur :

- L'obtention d'une note ECTS suffisante pour chacune des parties 1) et 2) en tenant compte des pondérations indiquées ci-dessus;
- L'animation d'un cours (partie B) selon description en cours ;
- Les exigences de fréquentation mentionnées ci-dessus doivent être satisfaites
- Les crédits seront attribués en bloc à la fin du semestre 6.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3,5 et 3,9) au module ☐ Pas de remédiation

Modalités de remédiation :

- Partie A : Reprise du dossier selon remarques (corrections, ajouts, modifications).
- Partie B : Ne s'applique pas
- Partie C : Travail écrit

Période de remédiation : à déterminer avec la responsable de module.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible. Dans cette situation l'étudiant-e doit participer au projet MBCP.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Annexe au cours

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Anne GENDRE

Enseignants : Anne GENDRE, Sandrine RACINE, Virginie QUEVY, Arabelle GAUTIER, Jessica SORMANI, Françoise ROY MALIS, Sylvain LONCHAY, Jacques GUILLERMIN, Fabienne TAUGWALDER, Sophie ZBAEREN, Ornella LENOIR, vacataires.

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2021 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière